



**MAISON
POUR TOUS DE
SAINT-PIERRE**

ACCUEIL DE LOISIRS

2024-2025



PROJET

PÉDAGOGIQUE

Avec le soutien de nos partenaires :



VILLE DE
Brest

Une association affiliée
leo lagrange
FEDERATION

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
---------------	---

Présentation de l'association

Qui sommes-nous ?.....	5
Le projet éducatif de la fédération Léo Lagrange.....	6

Le projet de fonctionnement

Fiche d'identité de l'ALSH et contacts.....	9
Présentation de l'accueil.....	10
L'adhésion à la MPT.....	10
Les horaires.....	11
Les réservations.....	12
Les assurances.....	12
Les locaux et l'environnement de l'accueil.....	14
L'inclusion de tous les publics.....	16
La facturation.....	17
Le club ados.....	18

Le projet pédagogique

S'amuser.....	22
Vivre ensemble.....	24
S'ouvrir au monde.....	26
Le fil rouge annuel : « Les écrans ne sont pas (que) gentils ».....	28
Les activités accessoires à l'accueil de loisirs.....	29
L'évaluation du projet.....	30

L'organisation pédagogique

La journée type à l'ALSH.....	32
Les temps d'accueil.....	36
Les activités.....	37
La restauration.....	38
Les temps calmes et de jeux libres.....	39
L'équipe d'animation.....	40
La place des familles.....	41

Dispositions diverses

Le plan de maîtrise sanitaire (PMS).....	43
Le plan particulier de mise en sureté (PPMS).....	44

Après l'effort . . .

Présentation de
l'association



QUI SOMMES-NOUS ?

La Maison Pour Tous (MPT) de Saint-Pierre est une association d'éducation populaire à but non lucratif, régie par la loi 1901. Créée en 1979, elle est affiliée à la Fédération Léo Lagrange.

Elle est liée par convention à la Ville de Brest, pour la mise en œuvre de sa politique d'animation sociale et éducative dans les quartiers et celle liée au Projet Educatif de Territoire (PEdT). En outre, la Ville de Brest met à sa disposition les locaux situés au 25 rue Victor Eusen et au 20 rue de Bruxelles pour l'ensemble de ses activités.

Bien qu'ouverte à tous, la MPT a vocation à intervenir prioritairement sur les quartiers du territoire de Saint-Pierre. Ce territoire est vaste et non-homogène. Il est composé de micro-quartiers dont les caractéristiques sociales sont très diverses. Si la population y reste jeune, on note un vieillissement dû à l'augmentation du nombre de retraités. Le taux de chômage et celui des enfants vivants sous le seuil de pauvreté, peuvent y être supérieur à la moyenne brestoise. Le nombre de

familles monoparentales et de personnes seules tend à augmenter.

La MPT partage avec d'autres structures et associations du quartier, l'animation de ce territoire. Le projet de la Maison Pour Tous de Saint-Pierre est de porter les valeurs de l'éducation populaire auprès des adhérents et habitants du quartier. C'est un projet d'animation socio-culturelle et d'éducation – à tous âges de la vie – qui s'articule autour du « être soi » et du « être avec ». Car si notre activité intervient sur le « temps libre », au-delà d'offrir des loisirs récréatifs, elle participe aussi à l'épanouissement de l'individu, en même temps qu'elle favorise le tissage de liens sociaux et l'engagement individuel au profit de tous.

Les valeurs, le projet, les axes d'actions ou encore les priorités de l'association pour 2022/2027 sont présentées dans le projet associatif 2022-2027, consultable à l'accueil de la MPT ou sur son site internet.

LE PROJET ÉDUCATIF FÉDÉRAL

La MPT est affiliée à la fédération Léo Lagrange qui porte un projet d'intérêt général et fonctionne démocratiquement. A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien.

Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans l'économie sociale, modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement. Tous les résultats réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Pour Léo Lagrange, l'enfant est avant tout un être en devenir dont l'origine sociale et culturelle ne doit pas impacter le futur de ses choix. Chaque enfant doit avoir la possibilité de progresser par l'expérience du rapport à soi et aux autres. L'écoute et l'insertion, au sein de collectifs, sont donc au cœur de nos principes d'accompagnement. Nous œuvrons pour que les espérances familiales, sociales et culturelles ne soient trop lourdes à porter et n'obèrent pas les capacités de l'enfant à s'épanouir.



L'expérience de coéducation et de partenariat, qui qualifie l'histoire de notre Fédération, nous permet aujourd'hui de proposer quatre leviers d'intervention contribuant à la consolidation des compétences citoyennes de chaque enfant :

- ▶ Des démarches éducatives résolument démocratiques
- ▶ Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées
- ▶ Des activités sportives et physiques comme « générateur » de citoyenneté
- ▶ Un accès facilité à la diversité culturelle

Nous considérons que l'accompagnement à la structuration de la dimension citoyenne de chaque enfant doit être favorisé par une pédagogie de la découverte grâce à des équipes formées, engagées et résolument inscrites dans la réalité des territoires.



Pour faire fonctionner l'accueil de loisirs, accompagner les mineurs en situation de handicap ou encore proposer des tarifs accessibles à toutes les familles, la MPT bénéficie du soutien de ses fidèles partenaires institutionnels.



Projet de
fonctionnement

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ALSH ET CONTACTS

Raison sociale :	MAISON POUR TOUS DE SAINT-PIERRE
Forme juridique de l'organisateur :	ASSOCIATION DECLAREE LOI 1901
Numéro RNA :	W291000556
Lieu de déclaration :	SOUS PREFECTURE DE BREST
Adresse du siège social :	25 RUE VICTOR EUSEN, BREST
Numéro SIRET :	31739915200022
Code NAF/APE :	9329Z
Code organisateur SDJES :	0290RG0312



Christophe WALLE
Directeur de l'accueil de loisirs
enfance.mptstpierre@gmail.com
06 03 70 67 35

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs de la MPT de Saint-Pierre est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et le mercredi en période scolaire de 7h30 à 18h45 pour les enfants scolarisés, et jusqu'à 14 ans. Nous affirmons par la mise en place d'un tel accueil, notre volonté de proposer des activités de loisirs de qualité à tous, sans distinction.

Pour répondre aux besoins des enfants, la prise en compte de l'âge est essentielle. Sur l'accueil de loisirs, les enfants sont accueillis sur les tranches d'âge suivantes :

- ▶ 3-5 ans
- ▶ 6-7 ans
- ▶ 8-10 ans
- ▶ Club ados (11 ans et +)

Chaque tranche d'âge dispose d'une organisation qui lui est propre, même si d'un premier abord, elles pourraient se ressembler, leurs contenus eux, sont adaptés aux mineurs : autonomie, disposition et aménagement des espaces, accompagnement des projets d'enfants...

Vous découvrirez dans ce livret le fonctionnement de notre accueil mais aussi notre ambition éducative.



L'ADHÉSION À LA MPT

La Maison pour Tous de Saint-Pierre est une association. Pour pouvoir fréquenter l'accueil de loisirs qu'elle organise le mercredi ou pendant les vacances scolaires, l'enfant doit y être adhérent. Cette adhésion peut se faire n'importe quand dans la saison et reste valable jusqu'au dernier jour des prochaines vacances d'été.

En fin de saison, les familles reçoivent par mail les fiches sanitaires de liaison préremplies pour renouveler l'adhésion. Le renouvellement de l'adhésion n'est pas automatique ! Les familles sont invitées à présenter un nouveau dossier pour chaque nouvelle saison (ou année scolaire).

Attention : la direction peut décider de suspendre les adhésions à l'accueil de loisirs dans le cas où l'association aurait atteint sa capacité d'accueil maximale.

Pour préparer l'adhésion de votre enfant, voici les pièces à réunir :

- ▶ Une fiche sanitaire de liaison
- ▶ Un certificat médical indiquant que l'enfant est à jour de ses vaccinations

Lorsque l'adhésion est validée et prise en compte, la famille reçoit par mail une confirmation et peut alors effectuer des réservations selon le calendrier d'ouverture de l'ALSH.

LES HORAIRES

Les possibilités de venir sur l'accueil de loisirs sont nombreuses : à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas. Toutes ces possibilités ont pour objectif de répondre aux besoins de l'ensemble des familles accueillies.

Afin que les animateurs s'organisent pour accueillir les enfants et leurs familles dans les meilleures conditions et pour des raisons de sécurité, des horaires d'arrivée et de départs sont définis au cours de la journée, en fonction de la présence de l'enfant. Le respect des horaires donnés ci-dessus est impératif.

Attention : l'accueil de l'enfant ou de la famille en dehors de ces créneaux horaires n'est pas garanti. Malgré l'installation d'une sonnette aux portes de l'accueil de loisirs, il est possible que les animateurs et le direc-

teur de l'ALSH ne soient pas disponibles pour venir vous ouvrir. De plus, les animateurs organisent les journées dans une continuité et un objectif particulier selon les activités et les thématiques proposées, nous demandons ainsi aux familles de respecter cette organisation pédagogique que nous souhaitons de qualité.

En cas d'activation du plan « Vigipirate », en fonction des différents degrés prévus par celui-ci et des directives données par le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse, les horaires et modalités d'accès aux bâtiments de l'accueil de loisirs peuvent être restreints.

Bon à savoir : le mercredi matin en période scolaire, l'accueil des familles se fait à la MPT par la porte du rez-de-jardin.

Accueil du matin

7h30 - 8h30

Facturation supplémentaire

Journée avec repas

8h30-18h00

Arrivées possibles jusqu'à 10h00
Départs possibles à partir de 16h30

Matinée

8h30-12h00

Arrivées possibles jusqu'à 10h00
Départs entre 11h30 et 12h00

Matinée avec repas

8h30-12h00

Arrivées possibles jusqu'à 10h00
Départs entre 13h30 et 14h00

Après-midi avec repas

11h30-18h00

Arrivées possibles jusqu'à 12h05
Départs à partir de 16h30

Après-midi

13h30-18h00

Arrivées possibles jusqu'à 14h00
Départs à partir de 16h30

Accueil du soir

18h00 - 18h45

Facturation supplémentaire

LES RÉSERVATIONS

L'accueil de loisirs fonctionne par cycles. Chaque période de mercredis (entre les vacances) représente un cycle et chaque période de vacances scolaires également. Les réservations pour chaque cycle sont possibles trois semaines avant son premier jour.

Pour procéder aux réservations des journées de présence de votre enfant sur l'ALSH, plusieurs possibilités :

- ▶ Par mail ;
- ▶ A l'accueil de la MPT.

En fonction des places disponibles au moment de l'inscription, la famille reçoit un mail de confirmation indiquant si l'inscription est validée. Il est possible que le nombre de places soit atteint au moment de l'inscription, dans ce cas, l'inscription est placée sur liste d'attente et la famille est prévenue par mail lorsqu'une place est disponible (mais aussi la possibilité que ce cas ne se présente pas).

Les réservations sont à réaliser le plus tôt possible par les familles, et au plus tard 10 jours avant la venue de l'enfant. Pour les annulations, plusieurs cas de figure se posent :

- ▶ Au moins 10 jours ouvrés avant la date de la journée annulée : vous n'êtes pas facturé.
- ▶ Entre 10 et 3 jours ouvrés : vous êtes facturé du repas au prix coutant, soit 4,41 €.
- ▶ Moins de 3 jours ouvrés : vous êtes facturé de la totalité de la réservation.

Pour aider les familles à se repérer sur les délais de réservation, un livret est téléchargeable depuis le site internet de la MPT ou bien à votre disposition à l'accueil de la MPT. Les dates limites pour chaque journée sont également rappelées dans le document de réservation envoyés par mail, par la direction de l'accueil avant chaque période.

LES ASSURANCES

L'assurance en responsabilité civile est obligatoire pour les organisateurs d'accueils de loisirs. L'assurance permet de couvrir les dommages causés par toutes les personnes dont l'organisateur a la charge (salariés, animateurs bénévoles, participants aux activités...). Elle vise à indemniser les victimes d'un dommage corporel ou matériel résultant d'une faute.

Les personnes assurées au titre du contrat sont considérées comme tiers entre elles de manière à éviter les exclusions de garantie lors d'accidents causés par les victimes entre elles. Ce peut être le cas lorsque la responsabilité d'un enfant est engagée lors d'un accident dont est victime un autre enfant de l'accueil.

La MPT informe également les responsables légaux des mineurs accueillis de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent. Ce type de contrat couvre les dommages qu'une personne peut subir sans qu'il y ait lieu de rechercher la responsabilité d'une autre personne (absence de tiers, exemple : un enfant victime de sa propre maladresse).





LOCAUX ET ENVIRONNEMENT

Sur l'accueil de loisirs organisé le mercredi matin, les enfants et leurs familles, sont accueillis dans les locaux de la MPT, situés 25 rue Victor Eusen à Brest. A partir de 11h30, le groupe rejoint les locaux du groupe scolaire public Kergaouyat pour y passer le reste de la journée. Sur les accueils proposés pendant les vacances scolaires, familles et enfants sont accueillis au groupe scolaire public Kergaouyat sur l'ensemble de la journée.

Pour des raisons de sécurité, nous ne diffusons pas les plans des locaux utilisés par l'ALSH. Cependant, afin de pouvoir vous projeter, ou permettre à l'enfant de visualiser les locaux avant son premier jour d'accueil, des visites peuvent être organisées avec le directeur de l'accueil de loisirs. Dans ce cas, la famille est invitée à le contacter pour programmer la visite.

L'ensemble des locaux utilisés par l'accueil de loisirs de la MPT sont mis à disposition par la Ville de Brest, via une convention tripartite entre la collectivité,

l'association et la directrice du groupe scolaire. Une reconnaissance des pouvoirs publics locaux du travail réalisé sur le territoire par l'association.

En utilisant les locaux, utilisés sur les autres jours de la semaine par les enseignants et les animateurs périscolaires de la collectivité, toutes les parties s'organisent pour une cohabitation bienveillante en prenant en compte les organisations de chacun.

Locaux à la MPT

Ces locaux ne sont utilisés que les mercredis matin, en période scolaire, de 7h30 à 11h30 :

- ▶ Salle de spectacle
- ▶ Salle d'activité 3-5 ans
- ▶ Salle d'activité 6-11 ans
- ▶ Sanitaires
- ▶ Cuisine (occupable selon planning d'utilisation)



DE L'ACCUEIL

Locaux au groupe scolaire public Kerargaouyat

Ces locaux sont utilisés le mercredi à partir de 11h30, en période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances, de 7h30 à 18h45 :

- ▶ Salle de restauration
- ▶ Office / laverie
- ▶ Cuisine
- ▶ Salle d'activité 3-5 ans
- ▶ Salle d'activité 6-7 ans
- ▶ Salle d'activité 8-11 ans
- ▶ Salle de sieste
- ▶ Salle de motricité
- ▶ Préau
- ▶ Cour
- ▶ Sanitaires

Le saviez-vous ?

La cour utilisée par l'ALSH de la MPT a fait l'objet d'une rénovation complète au cours de l'été 2023. Un nouvel agencement où le bitume a reculé pour laisser davantage de place aux espaces verts, pensé par les enfants et financé par la Ville de Brest.

L'environnement autour de nos locaux

A proximité des locaux de l'ALSH se trouvent de nombreuses installations sportives ou équipements culturels :

- ▶ Médiathèque des 4 moulins
- ▶ Complexe sportif de la Résistance
- ▶ Jardins publics
- ▶ Cours de tennis
- ▶ Gymnase Quilbignon

L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS

La Maison pour Tous de Saint-Pierre accueille tout le monde, y compris les personnes en situation de handicap ou ayant des problématiques de santé. C'est également le cas pour l'accueil de loisirs. Afin de pouvoir accueillir les enfants concernés dans les meilleures conditions et prévoir d'éventuelles adaptations, un rendez-vous avec le directeur de l'accueil de loisirs est conseillé en amont de l'accueil de l'enfant. Différents types d'actions sont mis en place par l'équipe d'animation.

Le protocole d'accueil individualisé

Le projet d'accueil individualisé vise à garantir un accueil et un accompagnement individualisé en structures collectives des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période nécessitant des aménagements.

L'article L. 111-1 du Code de l'éducation dispose que le système éducatif veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants sans aucune distinction. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté quel que soit son état de santé.

Si un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) a été mis en place pour votre enfant sur le temps scolaire, il peut être étendu à l'accueil de loisirs. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction de l'ALSH afin de l'informer du protocole. Une copie du document sera à fournir avec les éventuels produits médicaux (avec le nom et prénom de l'enfant sur l'emballage).

L'accueil personnalisé

En plus des indications données sur la fiche sanitaire de liaison au moment de l'adhésion, la famille peut demander à les compléter par la mise en place d'un accueil personnalisé. Mis en place au sein de notre accueil, il s'agit d'un document interne à l'équipe qui permet à la famille de communiquer sur les spécificités de l'enfant (autonomie, difficultés, besoin d'aide...). Cet accueil personnalisé peut se mettre en place en prenant rendez-vous auprès de la direction de l'ALSH.

L'accueil des enfants en situation de handicap

L'ensemble des locaux de la MPT est accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'est pas le cas pour les locaux occupés au sein du groupe scolaire de Kerargaouyat. Pour ce qui est du reste, les équipes de la MPT peuvent apporter des adaptations au fonctionnement mais aussi à l'aménagement des espaces ou du mobilier dans les limites des moyens de l'association.

L'accueil d'un enfant dont le handicap nécessiterait la présence d'une personne particulière peut bénéficier de cette aide sans supplément pour les familles sur la facturation de la journée d'accueil.

Avant l'accueil de l'enfant, un entretien entre le directeur de l'ALSH et la famille est indispensable. Ce rendez-vous permet à la famille de présenter les spécificités de l'enfant afin qu'elles soient retransmises aux animateurs. Nous mettons ainsi, toutes les chances de notre côté pour proposer un accueil personnalisé et de qualité à l'enfant et sa famille.

LA FACTURATION

A la fin de chaque mois, une facture est éditée par le service comptabilité, en fonction des présences de l'enfant, puis, envoyée à la famille selon le mode choisi sur la fiche sanitaire de liaison, au moment de l'adhésion.

En cas d'absence de l'enfant, il est demandé à la famille de fournir un certificat médical dans la semaine de l'absence afin d'éviter une facturation des journées concernées. Sans ce document, les journées seront facturées à la famille.

Pour régler leurs factures, les familles disposent de plusieurs moyens de paiements : espèces, chèque bancaire, virement bancaire, chèques vacances, chèques CESU.

Le saviez-vous ? Au moment de votre déclaration de revenus annuelle, et si votre enfant est âgé de moins de 6 ans au 1er jour de l'année d'imposition, vous pouvez indiquer le montant de vos factures dans la rubrique « frais de garde ».

Bon à savoir ! L'accueil de loisirs est conventionné avec l'Institut de Gestion Sociale des Armées (IGESA). Pour bénéficier d'une aide supplémentaire, les parents travaillant au sein de l'armée doivent faire une demande d'attestation au service social de l'armée.

La grille des tarifs

Les journées sont facturées en fonction du quotient familial du foyer, grâce au soutien financier de nos partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère ou encore la Ville de Brest.

Quotient familial	Journée avec repas	Demi journée avec repas	Demi-journée	Accueil du matin	Accueil du soir
Inférieur à 377	3 €	2 €	1,50 €	0,50 €	0,50 €
De 377 à 480	6 €	4 €	3 €	0,60 €	0,60 €
De 481 à 560	10 €	7 €	3,50 €	0,80 €	0,80 €
De 561 à 800	12,50 €	9 €	6 €	0,90 €	0,90 €
De 801 à 1000	14,50 €	10 €	7 €	1 €	1 €
Supérieur à 1000	17 €	12 €	8 €	2 €	2 €

LE CLUB ADOS : UN TREMPLIN VERS L'AVENIR

Pendant les vacances scolaires, de 13h30 à 18h00, l'accueil de loisirs accueille les enfants de plus de 10 ans, sur le groupe « club ados ».

Bienvenue au club ados, un espace dédié aux jeunes de plus de 10 ans, spécialement conçu pour offrir une expérience enrichissante et adaptée à leurs besoins. Pendant les vacances scolaires, de 13h30 à 18h00, notre accueil de loisirs ouvre ses portes pour accueillir ces jeunes dynamiques et créatifs, leur offrant ainsi un lieu où ils peuvent s'épanouir pleinement.

Le club ados se distingue par son organisation unique, bien qu'il soit administrativement rattaché à l'accueil de loisirs général. Cette organisation distincte est spécialement pensée pour répondre aux attentes et aux aspirations des adolescents. Contrairement aux autres tranches d'âge, les jeunes du club ados bénéficient d'une autonomie plus grande, ce qui leur permet de jouer un rôle actif dans la vie du club.

Une des spécificités du club ados est l'implication directe des jeunes dans l'élaboration des projets d'animation. Ils ne sont pas de simples participants, mais de véritables acteurs qui contribuent à définir les activités et les projets. Cette participation active favorise leur créativité, leur sens des responsabilités et leur esprit d'initiative.

De plus, les jeunes bénéficient d'un accompagnement approfondi pour la mise en place de leurs projets. Nos animateurs expérimentés les soutiennent tout au long du processus, de la conception à la réalisation, en passant par la planification et l'organisation. Cet accompagnement permet aux adolescents d'acquérir des compétences précieuses telles que la gestion de projet, la prise de décision et le travail en équipe.

Une autre caractéristique importante du club ados est l'organisation d'actions d'autofinancement. Les jeunes ont l'opportunité de proposer et de mettre en place des initiatives pour financer leurs projets et activités. Cela peut inclure des ventes de produits, des événements caritatifs ou d'autres formes de collecte de fonds. Ces actions d'autofinancement encouragent l'autonomie financière, la créativité et le sens de l'entrepreneuriat chez les adolescents.

En somme, le club ados est bien plus qu'un simple lieu de loisirs. C'est un espace où les jeunes peuvent développer leur autonomie, exprimer leur créativité, prendre des responsabilités et acquérir des compétences essentielles pour leur avenir. Nous sommes fiers de pouvoir offrir un environnement stimulant et bienveillant, où chaque adolescent peut s'épanouir et réaliser ses projets. Rejoignez-nous et vivez une expérience inoubliable au club ados !





LA BRETAGNE MISE SUR L'HYDROGENE RENOUVELABLE

Le développement de l'hydrogène renouvelable en Bretagne est une priorité régionale. Ce projet vise à sensibiliser les jeunes à la production et à l'utilisation de l'hydrogène vert.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Le projet est coordonné par le Centre de Recherche et d'Innovation en Hydrogène de Bretagne.

Le projet est soutenu par le réseau Breizh Hydrogène.

Le projet est financé par le conseil régional de Bretagne et le conseil départemental de la Loire-Atlantique.



Projet

pédagogique



Le projet pédagogique est un document obligatoire pour tout accueil collectif de mineur, qu'il soit avec ou sans hébergement. Il se veut être l'application concrète du projet éducatif sur les temps d'accueil et précise les objectifs éducatifs visés par l'équipe ainsi que les moyens que celle-ci se donne pour y parvenir. Le projet pédagogique vit pour un temps donné, pour un lieu donné. C'est la fiche de route de l'équipe d'animation pour son travail quotidien avec les mineurs accueillis. En fin de saison, les animateurs et le directeur de l'accueil évaluent le travail accompli et les pistes d'évolution pour gagner encore en pertinence sur les prochaines périodes d'animation. A la MPT, le projet pédagogique est réalisé et évalué annuellement. Il donne les objectifs à atteindre par l'équipe d'animation de façon transversale et sur l'ensemble des périodes de fonctionnement. C'est le socle éducatif.

En plus d'objectifs annuels, l'équipe d'animation complète son projet pédagogique par une annexe par période d'ouverture qui définit les objectifs spécifiques et les modalités de fonctionnement qui lui sont propre : thématiques, activités, temps forts... Pour cette saison, le projet pédagogique de l'ALSH de la MPT de Saint-Pierre se veut ambitieux envers les enfants et les familles accueillies. Les objectifs ont été déclinés par thème.

Pour chacun d'eux, sur une double page, l'équipe d'animation propose sa méthode d'application sur l'accueil de loisirs en y présentant notamment :

- ▶ Les constats observés par l'équipe d'animation (sur les cycles précédents, le rythme de l'enfant, le territoire et son actualité, les échanges avec les enfants, les familles...) souvent en concertation avec d'autres acteurs éducatifs du territoire (familles, groupes scolaires, associations, pouvoirs publics...) et qui permettent un état des lieux.
- ▶ Les objectifs éducatifs visés par les membres de l'équipe d'animation, en fonction des constats précédemment établis.
- ▶ Les moyens mis en œuvre par l'équipe pour tendre à la réussite des objectifs fixés.

Les différentes activités accessoires envisagées par l'équipe d'animation sont également présentées au sein du projet pédagogique. Les activités accessoires (avec hébergement) sont créées dans la poursuite et en complémentarité de nos objectifs éducatifs. Une dernière partie présente la méthodologie choisie pour l'évaluation du projet. Ce dernier étant défini pour une période donnée, il doit être révisé afin de répondre aux besoins du public accueilli, tout en prenant compte les évolutions sociétales et les préconisations qui ressortiront du processus d'évaluation.

S'AMUSER

LE CONTEXTE

Le jeu occupe une place primordiale dans le développement et l'épanouissement des enfants. Premier enjeu majeur, le jeu favorise le développement cognitif. En explorant et en manipulant des objets, l'enfant développe sa capacité à résoudre des problèmes, à faire des choix et à prendre des décisions. Les jeux symboliques, tels que jouer à la poupée ou à la dinette, permettent à l'enfant de représenter des situations de la vie quotidienne, de comprendre les rôles sociaux et d'expérimenter différentes perspectives. Ainsi, le jeu stimule l'imagination et la créativité de l'enfant, renforçant ainsi ses facultés intellectuelles.

Un deuxième enjeu crucial du jeu chez l'enfant réside dans son rôle dans le développement socio-affectif. En jouant avec d'autres enfants, l'enfant apprend à partager, à coopérer et à résoudre les conflits de manière constructive. Le jeu en groupe favorise le développement des compétences sociales telles que la communication, l'empathie et la tolérance. De plus, en explorant différentes émotions à travers le jeu, l'enfant apprend à les reconnaître, à les exprimer et à les réguler. Ainsi, le jeu constitue un terrain d'apprentissage essentiel pour le développement des compétences sociales et émotionnelles de l'enfant.

Enfin, le jeu revêt un troisième enjeu crucial dans le développement physique des enfants. En jouant, les enfants développent leur motricité fine et leur motricité globale. Les activités ludiques telles que courir, sauter, grimper ou manipuler des objets contribuent au développement de la coordination, de l'équilibre et de la force musculaire. De plus, le jeu en plein air favorise une exposition à la lumière naturelle et à l'activité physique, ce qui est essentiel pour la santé physique et mentale des enfants. Ainsi, le jeu constitue une composante fondamentale du développement moteur des enfants, favorisant leur bien-être physique et leur équilibre général.

Le jeu chez l'enfant ne se limite pas à une simple activité récréative ; il constitue un véritable moteur de développement cognitif, socio-affectif et physique. En encourageant le jeu libre et en fournissant aux enfants un environnement sûr et stimulant, les adultes peuvent soutenir et enrichir le développement global des enfants, leur permettant de grandir et de s'épanouir pleinement.

NOS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Créer un environnement ludique et stimulant où les enfants se sentent en sécurité, soutenus et encouragés à s'amuser et à s'épanouir pleinement.
- ▶ Proposer des activités diverses et variées
- ▶ Proposer des temps forts avec la participation des enfants
- ▶ Donner la possibilité aux enfants de proposer des activités, de les mener
- ▶ Encourager les enfants à utiliser leur imagination et à exprimer leur créativité
- ▶ Encourager les enfants à prendre des initiatives, à faire des choix et à gérer leurs activités de manière autonome dans un cadre structuré et bienveillant.

LES MOYENS POUR Y PARVENIR

La possibilité du « jeu »

L'enfant dispose de temps pour jouer librement, dans les limites de la sécurité et des libertés de tous.

Animateurs spécialisés ou prestataires

Selon les projets imaginés par l'équipe d'animation ou pour des activités nécessitant des qualifications particulières (kayak, voile, tir à l'arc...), des prestataires qualifiés peuvent être sollicités.

La consultation des enfants

Lors des temps de régulation, d'échanges avec les enfants ou sur des temps dédiés, les animateurs sont à l'écoute des enfants. Ils peuvent alors proposer des activités, des thématiques qu'ils souhaiteraient aborder sur l'ALSH.

Organisation de temps festifs

Entre les enfants et les animateurs, ou bien avec les familles, ils sont proposés tout au long de l'année.

La place du jeu

Le jeu est au centre de la journée de l'enfant.

Mise à disposition de matériel aux enfants

Sur les temps de jeux libres intérieurs ou extérieurs, du matériel est mis à disposition par les animateurs (ballons, cerceaux...).

L'animateur fédère les enfants

Sur les temps de jeux libres ou les temps calmes, l'animateur n'a pas un rôle de surveillance, mais d'animation : il joue avec les enfants.

Attraction des jeux

Pour garder les enfants intéressés par les jeux et permettre à chacun d'en trouver un qui lui correspond, des jeux de société complémentaires peuvent être mis à disposition par un emprunt auprès des médiathèques de la collectivité.

Animation

Possibilité pour les enfants de proposer et animer des jeux aux autres, avec l'appui d'un animateur si besoin (mise en place, matériel...).

Lancement des activités

Les animateurs motivent et présentent l'activité à venir aux enfants par un modèle, une saynète, un déguisement, une histoire....

Temps forts et festifs

Ces temps sont proposés pour chaque groupe, et à chaque période de vacances scolaires et de mercredis.

Liberté de participation

Les enfants doivent tous participer aux lancements des activités mais ne sont pas forcés de participer.

Des activités ludiques

Les activités proposées aux enfants sont éducatives, mais de nature ludique.

Des recherches et de la nouveauté

L'équipe d'animation est à l'affût de nouvelles activités, nouvelles techniques ou thématiques à proposer aux enfants.



VIVRE ENSEMBLE

LE CONTEXTE

Le concept de "vivre ensemble" représente un idéal de coexistence harmonieuse entre les individus au sein d'une société diversifiée. Cet idéal implique non seulement le respect des différences culturelles, religieuses, ethniques et sociales, mais aussi la promotion de valeurs communes telles que la tolérance, la solidarité et le respect mutuel. Dans un contexte mondial marqué par une diversité croissante et des tensions sociales parfois exacerbées, les enjeux du "vivre ensemble" sont nombreux et cruciaux pour la cohésion sociale.

L'un des principaux atouts des accueils de loisirs est leur capacité à proposer des activités variées qui favorisent la socialisation et le travail en équipe. À travers des jeux, des ateliers créatifs, des activités sportives et des sorties éducatives, les enfants apprennent à collaborer, à partager et à résoudre des conflits de manière pacifique. Ces expériences leur permettent de développer des compétences sociales essentielles, telles que l'écoute active, la communication non violente et la gestion des émotions.

Par ailleurs, les accueils de loisirs mettent souvent en place des projets qui valorisent la diversité culturelle. Par exemple, des ateliers culinaires où les enfants peuvent découvrir et cuisiner des plats de différents pays, ou encore des journées thématiques consacrées à la découverte des traditions et des fêtes des diverses cultures représentées dans le groupe. Ces initiatives contribuent à ouvrir l'esprit des enfants, à combattre les stéréotypes et à favoriser une attitude d'ouverture et de respect envers l'autre.

Un autre aspect important est l'inclusion des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité. Les accueils de loisirs œuvrent pour que chaque enfant, quelle que soit sa condition, puisse participer pleinement aux activités proposées. Cette inclusion est fondamentale pour montrer aux enfants dès leur plus jeune âge que la différence n'est pas un obstacle, mais une richesse. Cela contribue à construire une société plus inclusive et solidaire.

En somme, les accueils de loisirs sont des vecteurs essentiels du "vivre ensemble". Ils offrent un cadre propice à l'apprentissage de la diversité, de la tolérance et de la solidarité. En favorisant la socialisation, l'inclusion et la découverte culturelle, ces structures permettent aux enfants de grandir dans un environnement qui valorise les différences et promeut le respect mutuel. Ainsi, les accueils de loisirs contribuent de manière significative à la construction d'une société plus juste, plus harmonieuse et plus solidaire.

NOS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Mettre en place et garantir un cadre sécurisé aux enfants accueillis
- ▶ Organiser l'espace et les activités pour favoriser les échanges entre les mineurs
- ▶ Donner la possibilité à chacun des membres du groupe de s'exprimer
- ▶ Permettre à l'enfant d'exercer ses propres libertés sans restreindre celles des autres
- ▶ Participer à la formation de futurs citoyens libres et responsables

LES MOYENS POUR Y PARVENIR

Co-éducation

Chaque famille et chaque enfant sont accueillis par les animateurs, disponibles pour échanger et/ou récupérer, transmettre des informations.

Règles de vie collective

Les animateurs, posent avec les enfants, des règles de fonctionnement pour le groupe. Ce cadre commun est connu et respecté de tous (enfants comme adultes).

Des temps de régulation

Sur chaque journée d'accueil, en ouverture de journée, les animateurs proposent un temps de discussion avec les enfants. Ce temps permet notamment d'anticiper d'éventuelles tensions, mais aussi d'être à l'écoute des enfants, de leurs propositions...

Les projets d'enfants

Les animateurs accompagnent les enfants dans le montage leurs projets si ceux-ci les invitent à le faire.

Des temps d'animation avec les familles

Si elles le souhaitent, les familles peuvent venir participer à certaines animations de l'ALSH.

Les principes de la République

Ils prédominent sur le fonctionnement de l'ALSH, à savoir : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité.

Conseil d'accueil

Le conseil d'accueil permet aux enfants de rencontrer un animateur et le directeur de l'accueil pour évoquer les périodes à venir, les jeux à disposition, les règles...

Des activités coopératives

Si les activités de compétition ont des aspects positifs, et ne sont pas interdits sur l'accueil, les jeux coopératifs sont privilégiés.

La gestion des conflits

Les animateurs restent les garants du cadre. Par une attention de tous les instants, ils repèrent et désamorcent les conflits. Ils interviennent comme médiateurs en cas de besoin.

Des temps forts, des sorties ou autres aventures

Ils permettent aux enfants de vivre des expériences fortes et ainsi, de se créer des souvenirs communs.

Le sentiment d'appartenance

Chaque enfant a sa place au sein de l'accueil, au sein du groupe et en fait pleinement partie, au même titre que tous les autres.

Accueil de tous les enfants

L'ALSH accueille tous les enfants, sans distinctions qu'elle soit religieuse, physique, handicap....



S'OUVRIRE AU MONDE

LE CONTEXTE

Les ALSH offrent un cadre où les enfants peuvent rencontrer leurs pairs issus de milieux différents. Cette mixité sociale permet aux enfants de s'ouvrir à d'autres réalités que la leur, de comprendre et d'apprécier les différences, et de développer des compétences sociales essentielles comme l'empathie, la coopération et le respect mutuel. À travers les jeux, les activités sportives et les projets collectifs, les enfants apprennent à travailler ensemble, à partager et à résoudre des conflits de manière constructive, ce qui favorise une meilleure compréhension des autres et une ouverture d'esprit accrue.

Nos accueils proposent également des activités conçues pour éveiller la curiosité des enfants et les sensibiliser à la richesse culturelle du monde. Par exemple, des ateliers thématiques peuvent être organisés pour faire découvrir les traditions, les coutumes et les langues d'autres pays. Ces expériences permettent aux enfants de se familiariser avec des cultures différentes, d'élargir leurs horizons et de développer un intérêt pour le monde au-delà de leur environnement immédiat. Ces initiatives favorisent une meilleure compréhension des autres et encouragent les enfants à devenir des citoyens du monde, ouverts et tolérants.

Les sorties éducatives sont un autre moyen par lequel les accueils de loisirs ouvrent les enfants au monde. En visitant des musées, des sites historiques, des parcs naturels ou des entreprises locales, les enfants découvrent des aspects variés de la société et de l'histoire, ainsi que des enjeux environnementaux et économiques. Ces sorties offrent une expérience concrète de l'apprentissage et permettent aux enfants de voir et de comprendre des réalités qu'ils n'auraient peut-être pas l'occasion de rencontrer dans leur quotidien.

L'inclusion de la dimension environnementale dans les activités est également un aspect clé. Les enfants sont souvent initiés aux questions écologiques à travers des ateliers de jardinage, des activités de recyclage ou des projets de protection de la biodiversité. Ces initiatives les sensibilisent aux enjeux environnementaux et les encouragent à adopter des comportements responsables envers la nature.

NOS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Donner la possibilité de découvrir de nouvelles cultures, coutumes, techniques.
- ▶ Proposer des activités innovantes pour maintenir la curiosité des enfants.
- ▶ Participer à la formation de futurs citoyens tolérants, respectueux de l'autre, dans sa ressemblance comme sa différence.
- ▶ Amener les enfants à découvrir et explorer le monde, pour mieux le préserver.

LES MOYENS POUR Y PARVENIR

Découvrir son territoire

Des sorties ou des animations en lien avec le territoire de vie des enfants.

Des thématiques diverses

Les thématiques des projets d'animation proposés aux enfants sont riches et variés.

Formation des animateurs

Des temps de formation permettent aux équipes de diversifier leurs savoir-faire, de partager des expériences.

Sensibiliser les enfants à la protection de la planète

Le tri sélectif est appliqué sur l'accueil de loisirs. Le temps de restauration est aussi sujette à cette valorisation des déchets. Des animations complémentaires peuvent être proposées (jardinage, éducation à l'environnement, sorties...).

Découvrir par le jeu

Le jeu reste l'outil de l'animateur pour permettre à l'enfant

d'imaginer, de créer, de découvrir le monde dans lequel il évolue.

Le patrimoine local

Des visites dans les différents sites du patrimoine local (Tour Tanguy, Château de Brest, de Kerjean, Maison du théâtre...).

Accompagner les enfants

Dans la mise en place de leurs projets ou en réponse à leurs questionnements, les animateurs accompagnent les enfants dans la découverte du monde et de leurs possibilités d'agir dessus.

Des partenariats développés

Participer, avec les autres acteurs éducatifs du territoire, aux animations mises en place et organiser des rencontres avec d'autres ALSH du territoire brestois, mais aussi, au-delà.

Des activités innovantes

Les animateurs proposent de nombreux types d'activités (jeux de jeux, ateliers scientifiques,

atelier journalisme...) et novatrices tant que faire se peut.

Des séances de discussion

Avec les interventions d'Aurélié CANADAS, les enfants réfléchissent collectivement à un sujet.

Interculturalité

Des projets d'animation qui permettent à l'enfant d'explorer le monde et ses richesses culturelles : langues, coutumes, alimentaires...

Handicap

Par le travail avec la Ville de Brest et la CAF du Finistère, poursuivre le travail réalisé pour un accueil de qualité aux enfants atteints de handicaps ou de difficultés médicales.

S'ouvrir à tous les territoires

Mise en place de correspondance avec d'autres ALSH, des rencontres, des sorties journée...



« LES ÉCRANS NE SONT PAS (QUE) GENTILS »

L'évolution technologique rapide des dernières décennies a conduit à une augmentation significative de l'exposition des enfants de moins de 10 ans aux écrans. Les dispositifs numériques tels que les smartphones, les tablettes, les ordinateurs et les téléviseurs sont désormais omniprésents dans les foyers, offrant un accès facile à une multitude de contenus et de divertissements. Cette utilisation intensive s'étend souvent au-delà des activités éducatives et comprend fréquemment des divertissements passifs tels que regarder des vidéos en ligne, jouer à des jeux vidéo et naviguer sur les réseaux sociaux.

L'impact de cette exposition précoce aux écrans suscite des préoccupations croissantes parmi les experts en développement de l'enfant. Des études ont montré que l'abus d'écrans chez les jeunes enfants peut entraîner une myriade de problèmes, notamment des retards de développement du langage et des compétences sociales, des troubles du sommeil, une diminution de l'activité physique et des difficultés de concentration.



NOS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Sensibiliser les familles aux risques et dangers d'une forte exposition aux écrans mais aussi de leurs contenus;
- ▶ Véhiculer des messages de prévention face aux risques liés aux écrans;
- ▶ Impliquer les enfants dans une logique de prévention entre pairs;
- ▶ Impliquer les acteurs éducatifs du territoire;
- ▶ Donner la possibilité aux enfants et aux jeunes de comprendre la fabrication de l'information pour mieux l'analyser.

*C'est le fil rouge
de l'année !*

Parallèlement, la pandémie de COVID-19 a accentué cette dépendance aux écrans chez les enfants, où de nombreux établissements scolaires ont été contraints d'adopter l'enseignement à distance pour garder le lien avec les élèves et les familles, mais pas seulement. Les familles ont aussi parfois trouvé un paratonnerre ou une occupation aux enfants pendant les périodes de confinement où les journées vécues collectivement dans des logements restreints pouvaient être longues.

Face à cette réalité, il est important pour les parents d'être accompagnés. La limitation du temps d'écrans, la promotion d'un bon usage des écrans et de la parentalité numérique sont devenues des objectifs partagés par plusieurs politiques publiques – éducation et réussite scolaire, santé et soutien aux familles. (source MILDECA : mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives). A notre échelle, nous pouvons promouvoir une utilisation responsable des écrans chez les enfants de moins de 10 ans. Nous faisons donc le choix de mettre cette thématique de l'utilisation des écrans en exergue pour cette saison 2024/2025.

LES ACTIVITÉS ACCESSOIRES

En plus des activités proposées à chaque journée d'ouverture de l'accueil de loisirs, des temps d'animation spécifiques avec hébergement sont mis en place par l'équipe d'animation, à destination des mineurs accueillis.

Le lien établi entre les animateurs et les enfants au quotidien, permet aux enfants de découvrir l'accueil avec hébergement sur une courte expérience, avec un cadre connu et rassurant.

Ces séjours permettent aux mineurs de (re)découvrir de nouveaux milieux, de nouvelles activités et des temps spécifiquement liés aux accueils avec hébergement (veillées, petit déjeuner...).

« Mon premier départ en séjour »

Nouveauté pour cette saison, puisque la MPT a le souhait de proposer aux mineurs une expérience de premier départ en séjour, dans des conditions idéales.

En juillet et en août, les enfants âgés de 6 à 7 ans, pourront s'essayer à une nouvelle aventure : celle de partir pendant 2 jours et 1 nuit, accompagnés des animateurs de l'accueil de loisirs.

Ce format, très court, est imaginée pour les mineurs n'ayant jamais participé à un accueil avec hébergement. Par cette durée, et le choix d'un lieu proche de Brest, l'expérience est un essai de départ pour, peut-être plus tard, décider de partir plus loin et plus longtemps.

« Départ en camping »

Séjour proposé sur un temps plus long que les « premiers départs », celui-ci se déroule sur 3 jours et 2 nuits.

Hébergés sous tente au camping municipal de Santec, les enfants, âgés de 7 à 14 ans (en deux tranches d'âge) vivent et découvrent le bord de mer avec un accès immédiat à la plage des Trois moutons.

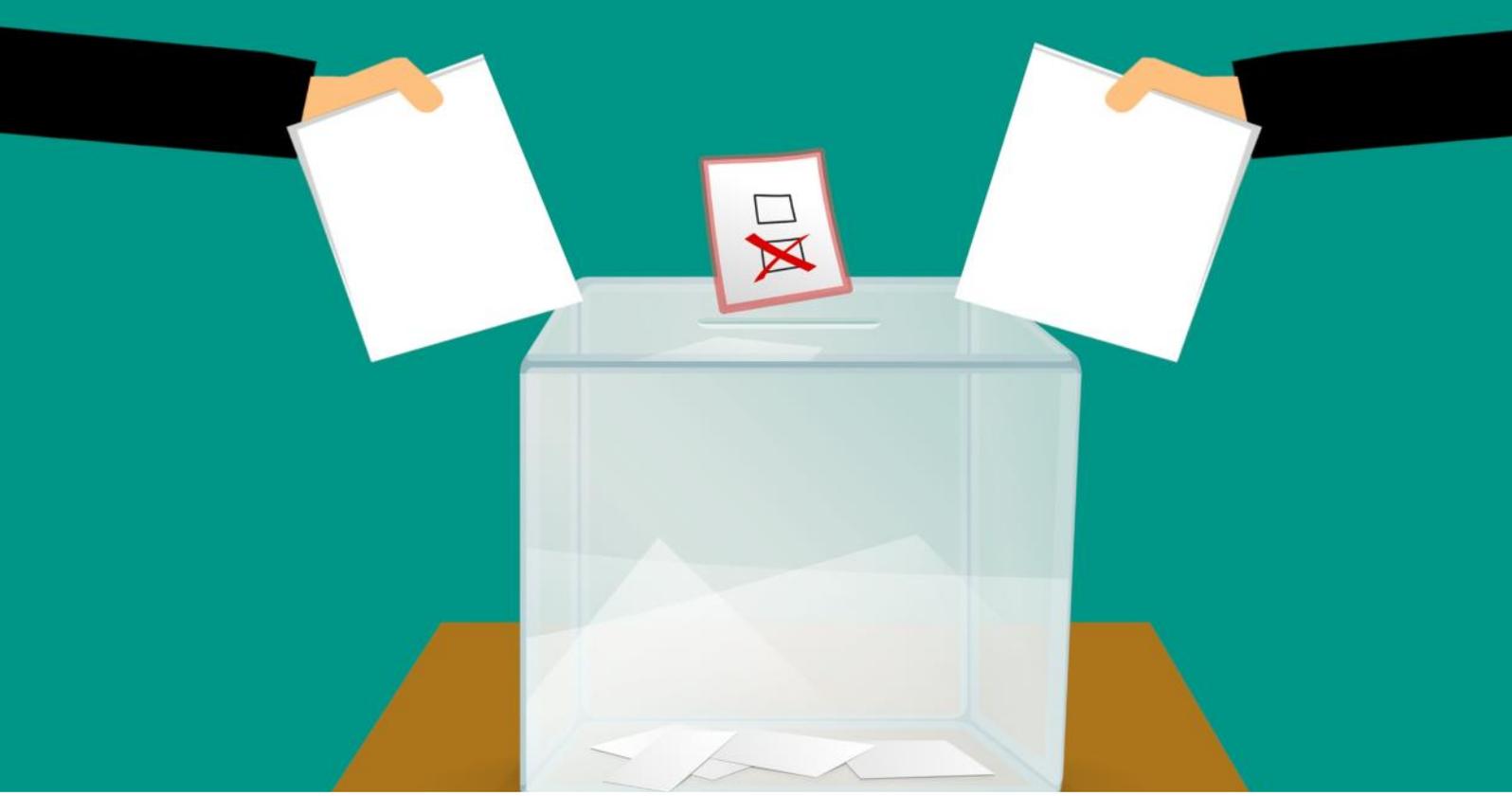
Une grande forêt entoure également le camping, lieu propice à la construction de cabane ou de jeux en tout genre !

Les enfants participent également à la vie collective du séjour par la réalisation de différentes tâches : vaisselle, mise du couvert, préparation des repas...

D'autres séjours possibles

Pour les plus grands de l'ALSH, l'équipe d'animation peut accompagner les mineurs ou les parents dans la mise en place d'un projet de vacances. Dans ce cas, les enfants et/ou leurs familles réalisent avec les animateurs, les modalités pour l'organiser : demandes de devis, création d'un budget, choix du lieu, autofinancements...

Selon le séjour, et notamment, de sa durée, le séjour peut alors être déclaré comme un séjour court ou séjour de vacances. Dans ce cas, il n'est administrativement plus rattaché à l'ALSH mais dispose d'une déclaration propre.



L'ÉVALUATION DU PROJET

Ce projet pédagogique est valable jusqu'au dernier jour des vacances d'été 2025, date à laquelle ce dernier sera amené à être actualisé pour la saison 2025-2026. Pour ce travail d'actualisation, tous les acteurs de l'accueil de loisirs sont concernés : les familles, l'équipe d'animation et les enfants.

Une concertation avec les familles

A chaque trimestre, les familles sont invitées par la direction de l'ALSH à se réunir afin d'échanger ensemble sur le projet pédagogique, les activités proposées aux enfants, de nouveaux projets... Une enquête est également diffusée aux familles au cours de l'été afin de connaître la satisfaction des familles accueillies tout au long de l'année.

Des temps de travail avec l'équipe d'animation

Des points étapes sont organisés au cours de la saison par l'équipe d'animation. Sur des temps de travail dédiés, les animateurs et le directeur de l'ALSH se

réunissent afin de faire le point sur les objectifs visés, évaluer les moyens mis en place pour y tendre...

Une réunion de bilan de fin de saison permet à l'équipe d'animation de procéder à une évaluation finale du projet pédagogique par la combinaison des différents points étapes précédents et des éléments recueillis par les familles et les enfants.

Des outils pour être à l'écoute des enfants

Les enfants sont les premiers concernés par l'accueil de loisirs, car les utilisateurs directs des espaces mis en vie par les animateurs. L'équipe d'animation sollicite donc les enfants, avec des outils adaptés aux âges, pour recueillir leurs avis sur les activités proposées, l'ambiance, les repas, les locaux...

L'organisation

pédagogique



LA JOURNÉE TYPE À L'ALSH

Les repères pour les enfants et les familles fournissent une continuité et une prévisibilité, avec des routines établies pour les moments clés de la journée, comme les périodes de jeu, les repas et les temps calmes. Ces repères aident à instaurer un sentiment de sécurité et de confort pour les enfants, tout en offrant aux familles une compréhension claire de ce à quoi s'attendre.

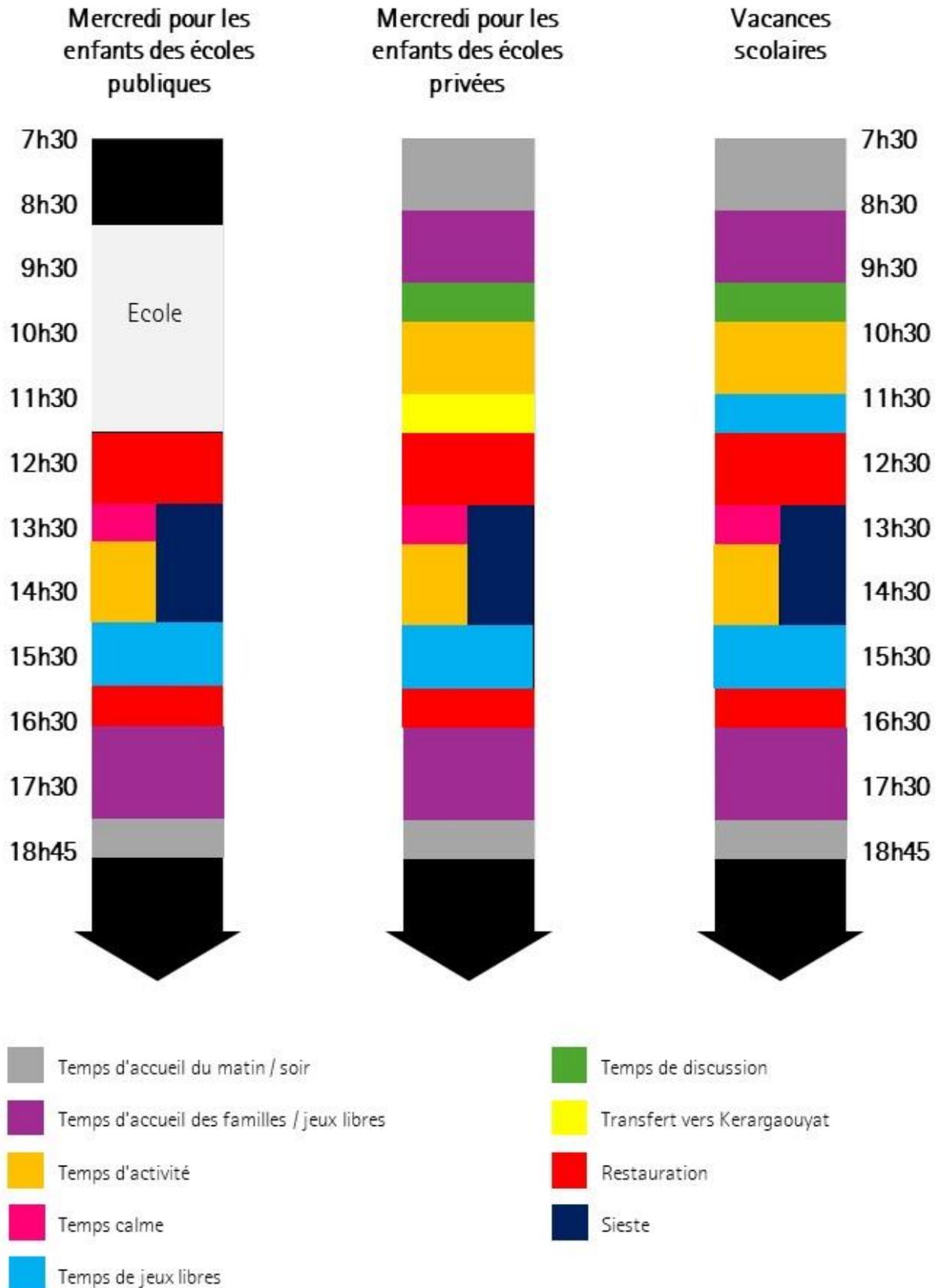
Enfin, la prise en compte des rythmes de l'enfant est essentielle, avec des périodes d'activité et de repos adaptées à leur développement et à leurs besoins individuels. Cela inclut des moments pour le jeu libre, l'apprentissage dirigé, les activités physiques et les périodes de repos pour garantir un équilibre sain entre stimulation et récupération.

En résumé, une journée type intègre une organisation efficace de l'équipe, des repères pour les enfants et les familles, ainsi qu'une sensibilité aux rythmes individuels des enfants pour favoriser leur développement global.

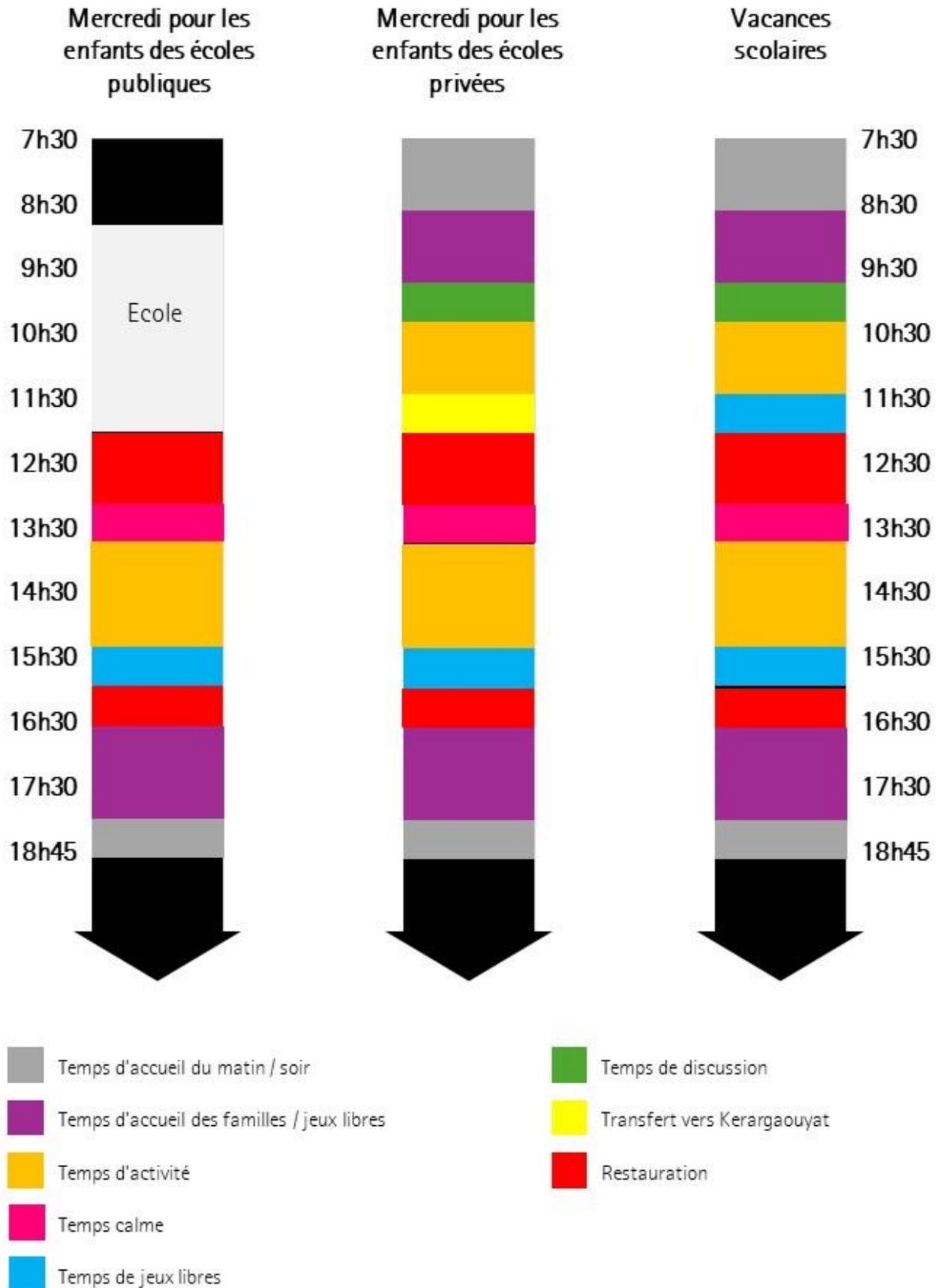
Dans le cadre de notre projet pédagogique, vous trouverez sur les pages suivantes, pour chaque tranche d'âge, trois journées types différentes :

- ▶ Une journée type pour les enfants accueillis à la journée le mercredi en période scolaire;
- ▶ Une journée type pour les enfants accueillis après l'école le mercredi en période scolaire;
- ▶ Une journée type pour les vacances scolaires.

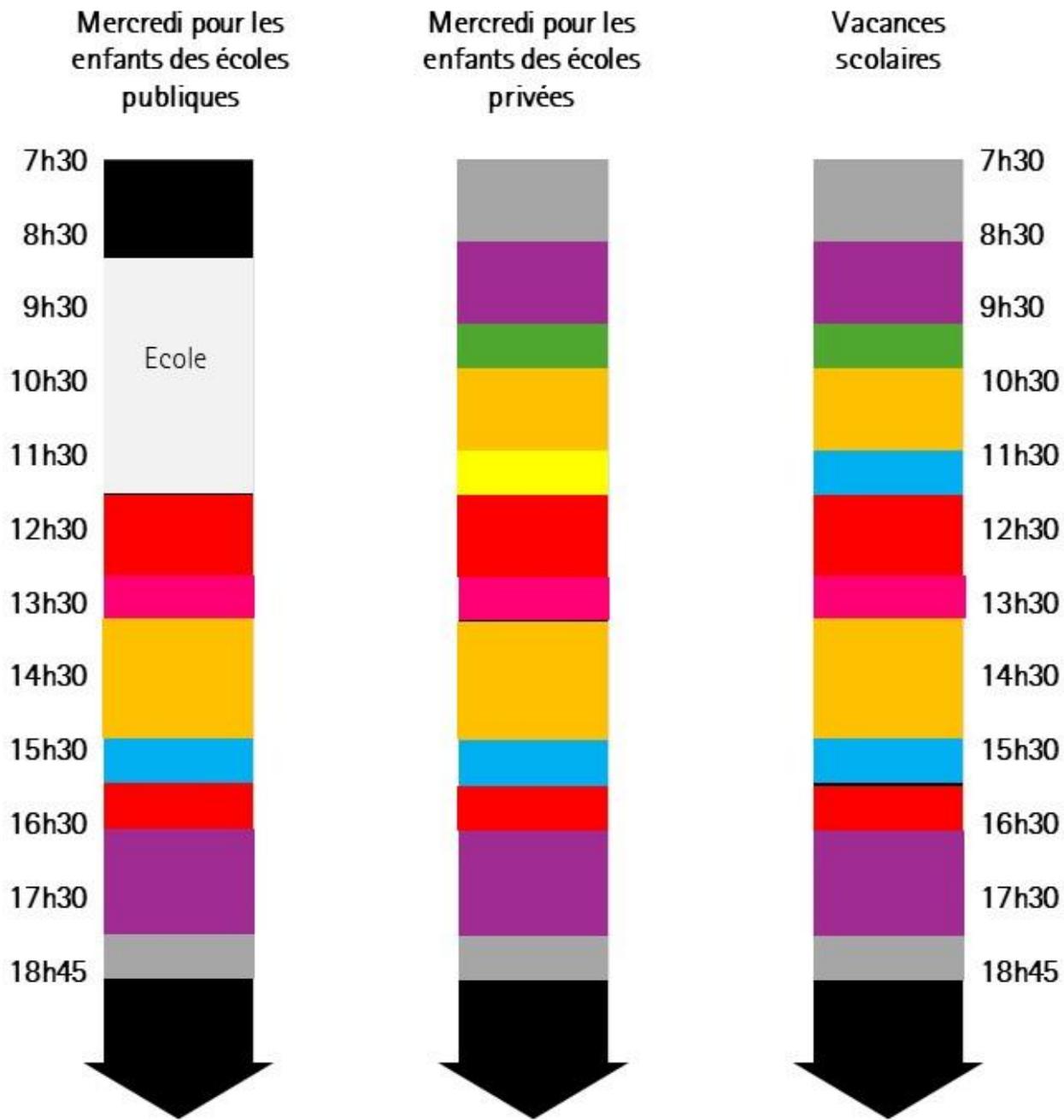
LES JOURNÉES TYPES CHEZ LES 3-5 ANS



LES JOURNÉES TYPES CHEZ LES 6-7 ANS



LES JOURNÉES TYPES CHEZ LES 8-10 ANS



- Temps d'accueil du matin / soir
- Temps d'accueil des familles / jeux libres
- Temps d'activité
- Temps calme
- Temps de jeux libres
- Temps de discussion
- Transfert vers Kerargaouyat
- Restauration



LES TEMPS D'ACCUEIL

Les temps d'accueil sont ceux sur lesquels les enfants arrivent ou quittent l'accueil de loisirs avec leurs familles. Ces temps sont précieux en plusieurs points :

- ▶ Ils permettent aux familles de donner les informations nécessaires aux animateurs le matin et inversement le soir.
- ▶ Un accueil personnalisé pour chaque enfant.
- ▶ Transmission d'informations sur les activités réalisées, à venir...

L'équipe d'animation dispose d'outils permettant de faire un retour qualitatif sur la journée écoulée à transmettre aux familles le soir, que ce soit l'animateur du groupe ou pas.

Sur ce temps, les animateurs sont donc disponibles pour les familles et jouent avec les enfants où plusieurs possibilités leurs sont offertes : dessins, jeux de constructions, d'imitation, ateliers autonomes, jeux de société, coloriage, lecture...

Les familles peuvent également interpeler le responsable de l'accueil en cas de besoin ou pour complément d'information.

Le départ des mineurs

Sur la fiche sanitaire de liaison remplie lors de l'adhésion, les familles indiquent l'identité des personnes autorisées à venir prendre en charge les mineurs sur l'accueil de loisirs. Cette liste est transmise aux animateurs et mise à jour à chaque modification.

Les animateurs ont pour consigne de vérifier l'identité des personnes prenant en charge les mineurs. Si au fur et à mesure du temps, animateurs et parents se reconnaissent, il arrive parfois que nos équipes changent ou qu'une personne venant rarement sur l'ALSH se présente pour prendre en charge un mineur.

Il est donc conseillé aux personnes de se munir d'un titre d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) lors de sa venue. Elle pourra être exigée par les animateurs pour vérification sur la liste fournie par les familles. Le départ de l'enfant sera refusé en cas de non-présentation du titre d'identité.

A noter : seules les personnes de plus de 15 ans peuvent venir prendre en charge un mineur sur l'accueil de loisirs.



LES ACTIVITÉS

Des domaines variés

Les activités proposées sur l'ALSH sont le plus diversifiées possibles. De l'activité sportive à l'activité créative, en passant par les activités scientifiques, d'expression, les jeux de pistes ou les grands jeux... Les domaines d'activités sont indiqués sur les programmes d'animation pour chaque activité.

La participation des enfants

Les enfants peuvent décider individuellement de ne pas participer à l'activité. Cependant, la décision ne peut être prise qu'après la motivation (parfois appelé « sensibilisation ») de l'activité. Dans ce cas, l'enfant peut s'installer à proximité avec un livre ou un nécessaire pour dessiner, buller...

L'activité est un tout

L'activité ne se cantonne pas seulement à faire. Les animateurs invitent les enfants à participer à l'installation mais aussi au rangement (au nettoyage le cas échéant) des activités. Prioritairement volontaires, les enfants ne doivent pas voir cette implication comme une punition.

L'évaluation de l'activité

A la fin de l'activité, les enfants s'expriment sur le temps qui a été vécu. Pour cela, les animateurs recueillent par le biais d'un « activo'mètre » l'avis des enfants. L'outil est adapté à l'âge des enfants et permet à l'équipe de savoir si l'activité a plus ou moins fonctionné pour combler les manques éventuels.

Les sorties

L'équipe d'animation peut être amenée à organiser des animations et activités en dehors des locaux de l'ALSH. Ce type d'animation est mis en place avec une attention particulière des animateurs, qui disposent d'une procédure pour chaque type de sortie (à pied, en bus, en car, en train, à vélo).

Les sorties sont indiquées, au même titre que les autres activités, dans le programme d'animation diffusé aux familles pour chaque période, avec la particularité d'indiquer des horaires de départ et de retour du groupe. Il est impératif pour les familles de se conformer aux horaires donnés sur les programmes et de se présenter au plus tard 10 minutes avant le départ.

LA RESTAURATION

L'alimentation joue un rôle essentiel dans l'organisation des journées de l'ALSH. S'il permet aux enfants d'obtenir les apports nutritionnels nécessaires pour le reste de la journée, le temps du déjeuner est aussi un temps de convivialité où enfants et animateurs peuvent discuter, échanger.

Les repas du déjeuner sont élaborés par les Papillons Blancs du Finistère, dans des ateliers situés à Guipavas. Livrés en liaison froide par des véhicules frigorifiques, les repas sont remis en température par le personnel de service de la MPT.

Des protocoles sanitaires sont élaborés afin de garantir la sécurité des mineurs sur les temps de restauration proposés dans le cadre de l'accueil de loisirs. L'ensemble des protocoles et des dispositions spécifiques sont consignés dans un document unique : le plan de maîtrise sanitaire (voir dispositions diverses).

Un temps pédagogique

Les enfants ne sont en aucun cas forcés de manger. L'équipe d'animation incitera les enfants à goûter les préparations qu'ils ne connaissent pas. Dans le cas où un enfant ne mangerait pas grand-chose, les animateurs seront davantage attentifs à celui-ci durant le reste de la journée et préviendront la famille au moment de l'accueil du soir ou du début d'après-midi.

Les Protocoles d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

Si un PAI a été mis en place pour votre enfant sur le temps scolaire, il peut être étendu à l'accueil de loisirs. Pour cela, n'hésitez pas à contacter le directeur de l'ALSH afin de l'informer du protocole. Une copie du document sera à fournir et la famille prévoit un panier

repas, livré lors de l'arrivée de l'enfant sur l'ALSH. Chaque plat devra être emballé individuellement, étiqueté au nom et prénom de l'enfant et la date de consommation prévue.

Les pique-niques

Lorsque des sorties à la journée sont organisées, un pique-nique est proposé aux enfants par l'association (le pique-nique n'est pas à fournir par les familles, il est inclus dans le coût de la journée). Des protocoles d'hygiène (chaîne du froid, procédures du Plan de Maîtrise Sanitaire...) et une traçabilité des produits donnés à la consommation des enfants nous permettent de répondre à la réglementation. La composition des pique-niques est accessible, comme le reste des menus de la semaine, sur notre site internet ainsi que sur les panneaux d'affichage.

Les goûters

Un goûter est proposé aux enfants présents sur l'après-midi. Celui-ci est directement acheté par la direction de l'ALSH. Il est compris dans la journée (aucun supplément facturé). Une traçabilité des aliments servis aux mineurs est également assurée, tout comme les procédures indiquées dans le PMS.

Les repas de substitution

Que ce soit pour les repas préparés par la cuisine centrale ou pour les pique-niques, lorsque du porc est proposé au menu, une substitution est toujours proposée. Si vous souhaitez que votre enfant en bénéficie, il suffit de cocher la case prévue à cet effet sur la fiche de liaison au moment de l'inscription annuelle.

LES TEMPS CALMES ET DE JEUX LIBRES

Les temps calmes

Après le repas, les enfants sont invités à participer à un temps calme. Il s'agit d'un temps où les activités et l'ambiance proposées, permettent à l'enfant de se poser, se reposer.

Sur ce temps, les enfants des 3-4 ans passent par la salle de sieste (sauf indication des familles) a minima 30 minutes pour s'y allonger. Au terme de la demi-heure, les enfants qui ne dorment pas rejoignent la salle d'activité pour y terminer le temps calme par un atelier. Le temps de sieste proposé n'est pas une punition et ne doit pas être vu comme tel par les mineurs.

Pour les autres groupes, les enfants ont plusieurs possibilités d'activités et/ou jeux :

- ▶ Espace lecture / presse ;
- ▶ Atelier créatif (collages, dessin, modelage, scoubidou...);
- ▶ Jeux de société ;
- ▶ Bullage (papotage entre copains, farniente...).
- ▶ Aussi, un atelier différent est proposé chaque jour et pour chaque groupe aux enfants, en lien avec la thématique.

Les temps de jeux libres

Sur ce temps de la journée, les enfants peuvent librement circuler sur les différents jeux et ateliers qui sont proposés dans sa salle d'activité en fonction de leurs envies.

En fonction de l'âge des enfants, des jeux sont mis à disposition dans les salles d'activité.

- ▶ Jeux de construction (Légo, Duplo, Kapla...);
- ▶ Atelier créatif (bricolages, dessins...);
- ▶ Jeux de société ;
- ▶ Jeux d'imitation (dînette, poupée, établi de bricolage...);
- ▶ Espace lecture / presse...

Lorsqu'il fait beau, les enfants peuvent profiter des espaces extérieurs. Dans ce cas, les animateurs mettent du matériel à disposition des enfants (ballons, balles, cerceaux...). Un animateur assure également un jeu.

Les jeux libres dans la salle de motricité sont interdits car accidentogènes (matériel volumineux, mobilier...).





L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Cadre réglementaire

En tant qu'accueil collectif de mineurs, l'ALSH se conforme aux dispositions réglementaires régies dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Des taux d'encadrement

Des taux d'encadrement sont prévus par l'article R227-16 du CASF. Pour la MPT, signataire du projet éducatif de territoire, ils sont représentés ci-dessous :

Accueil du mercredi :

- ▶ 1 animateur pour 12 enfants de moins de 6 ans minimum
- ▶ 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans ou plus minimum

Accueil extrascolaire (vacances scolaires) et séjours :

- ▶ 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans minimum
- ▶ 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans ou plus minimum

En accueil de loisirs, lorsque le nombre de mineurs est inférieur à 50, le directeur peut être inclus dans

l'effectif des personnes exerçant des fonctions d'animation. Ce n'est pas le cas pour la MPT où le directeur est exclu du taux d'encadrement.

La qualification de l'équipe d'animation

Pour la forte majorité de l'équipe, les animateurs sont qualifiés par un titre ou diplôme permettant d'exercer en ACM. S'il s'agit principalement du BAFA, d'autres diplômes sont également admis par décret. D'autres animateurs peuvent être en stage pratique dans le cadre de la préparation du BAFA. 1 personne maximum au sein de l'équipe peut être non qualifiée.

Des vérifications automatiques

L'ensemble des personnes intervenants auprès des mineurs sont télédéclarés auprès du service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES). Ce dernier vérifie automatiquement le casier judiciaire n°2 et interroge le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAVIS) chaque jour. Une alerte est envoyée au directeur de l'ALSH en cas d'anomalie pour correction immédiate.



LA PLACE DES FAMILLES

Nous sommes à votre écoute

Soucieux d'être au plus près des besoins des familles et des attentes des enfants, l'équipe d'animation se tient à la disposition des parents. Une suggestion, une information manquante, incomprise, ou une insatisfaction : n'hésitez pas à nous interpeler.

Des rendez-vous peuvent aussi être organisés entre le directeur de l'ALSH et une famille, à l'initiative d'une des deux parties.

La concertation des familles

Pour certaines journées ou périodes, les familles sont également concertées sur certains points : le choix des goûters, des thématiques... Sous forme d'un sondage envoyé par mail, les familles ont aussi leur mot à dire !

La participation des familles

Si des familles souhaitent s'impliquer sur les temps de l'accueil de loisirs, cela est possible. Si certaines familles souhaitent faire partager une compétence, un loisir... Celles-ci sont invitées à se rapprocher du di-

recteur de l'ALSH afin de déterminer les possibilités d'intervention (en fonction des plannings, de l'organisation des groupes...).

Exercer son pouvoir à l'AG

En tant que parent d'enfant adhérent, vous disposez d'une voix afin de voter lors de l'assemblée générale de l'association.

Chaque année, le conseil d'administration vous invite à venir assister à l'assemblée générale annuelle. Au cours de cette rencontre, les administrateurs présentent le bilan d'activité de l'année écoulée mais aussi les bilans moral et financier.

Chacun des rapports est soumis à l'approbation à l'ensemble des adhérents présents.

Dispositions

diverses



LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

Un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) est un ensemble de documents et de procédures mis en place par les établissements manipulant des denrées alimentaires afin de garantir la sécurité sanitaire de ces dernières. Le PMS est fondé sur les principes de l'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), une méthode systématique visant à identifier, évaluer et maîtriser les dangers significatifs pour la sécurité des aliments. Le PMS comprend plusieurs volets essentiels :

- ▶ Les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) : Il s'agit des règles de base à respecter pour assurer une hygiène irréprochable dans la manipulation, la préparation et le stockage des aliments. Cela inclut le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements, la formation du personnel, le contrôle de la chaîne du froid, etc.
- ▶ L'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques (HACCP) : Cette démarche permet de repérer les dangers potentiels (biologiques, chimiques, physiques) et de définir les points critiques à maîtriser pour éviter que ces dangers ne se manifestent.
- ▶ La traçabilité : Elle permet de suivre le cheminement des denrées alimentaires de la réception à la consommation, afin de pouvoir rapidement identifier et isoler les produits en cas de problème.

- ▶ La gestion des non-conformités : Il s'agit des procédures à suivre lorsqu'un problème est détecté, incluant le retrait et le rappel des produits non conformes.
- ▶ Les procédures de vérification et d'audit : Ces procédures assurent que le PMS est correctement appliqué et reste efficace dans le temps.

Dans un accueil de loisirs, où la santé et la sécurité des enfants sont prioritaires, la mise en place d'un PMS présente de nombreux avantages. Le premier et principal intérêt d'un PMS est de garantir la sécurité alimentaire. Les enfants, étant plus vulnérables, nécessitent une attention particulière en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Le PMS permet de prévenir les intoxications alimentaires et autres maladies d'origine alimentaire en assurant que les aliments servis sont sûrs et de bonne qualité.

En identifiant et en maîtrisant les points critiques, le PMS réduit les risques d'incidents sanitaires. Cela inclut la prévention des contaminations croisées, la gestion correcte des températures de conservation et de cuisson, ainsi que l'hygiène personnelle du personnel.

LE PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

L'élaboration de ce plan est une démarche collective qui implique :

- ▶ La prise en compte des risques et menaces communs à tous les établissements (événements météorologiques intenses, transport de matières dangereuses...
- ▶ La connaissance des risques spécifiques naturels ou technologiques auxquels la commune est exposée. Cette information sera sollicitée auprès du maire qui élabore le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et à défaut, elle pourra être trouvée directement dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), établi par la préfecture et téléchargeable sur leur site internet
- ▶ Des informations complémentaires peuvent également être obtenues auprès de ces mêmes services dans les plans de prévention ou d'intervention existants.
- ▶ Le choix des zones de mise en sûreté.
- ▶ La répartition des missions des personnels :
- ▶ encadrement des enfants et du personnel,
- ▶ liaisons entre zones de mise en sûreté,
- ▶ liaisons avec les autorités, les familles et les secours.
- ▶ Des exercices de simulation : Une fois ce plan élaboré, une vigilance continue doit être maintenue et son efficacité vérifiée par des exercices réguliers.
- ▶ Une actualisation annuelle : Au début de chaque année scolaire, le plan actualisé est présenté au conseil d'administration de la MPT, au conseil d'école et aux services de la Ville de Brest conformément à la convention d'occupation des locaux scolaires qui lie les trois parties.

En cas d'alerte, le document ci-contre donne les consignes aux familles.



INFORMATIONS AUX FAMILLES

Les bons réflexes pour les événements majeurs

En cas d'alerte :

Signal émis par des sirènes :

- 3 cycles d'alerte (son montant et descendant)
- Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes
- Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles



Mettez-vous à l'abri ! Rejoignez sans délai un bâtiment.



Ecoutez la radio et respecter les consignes des autorités.

FREQUENCE France Info : 105.5 FREQUENCE France bleu : 93.00 / 99.3
FREQUENCE France Inter : 88.3 / 95.4



Ne venez pas chercher votre enfant à l'ALSH.

Un plan particulier de mise en sûreté des enfants a été prévu. Les animateurs connaissent les consignes à observer

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

Compte twitter Ministère de l'intérieur : @Beauvau_Alerte



APRÈS L'EFFORT...

Retrouvez les mots suivants dans la grille. Les mots peuvent être à la verticale, à l'horizontale, en diagonale ou à l'envers.
Une lettre peut être utilisée plusieurs fois.

- | | | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Activité | <input type="checkbox"/> Découvertes | <input type="checkbox"/> Grandir | <input type="checkbox"/> Liberté | <input type="checkbox"/> Solidarité |
| <input type="checkbox"/> Amies | <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Groupe | <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Sorties |
| <input type="checkbox"/> animateur | <input type="checkbox"/> Enfant | <input type="checkbox"/> Jardiner | <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Sports |
| <input type="checkbox"/> Cantine | <input type="checkbox"/> Familles | <input type="checkbox"/> Jeux | <input type="checkbox"/> Projets | <input type="checkbox"/> Thématique |
| <input type="checkbox"/> Copains | <input type="checkbox"/> Fête | <input type="checkbox"/> Laïcité | <input type="checkbox"/> Rires | <input type="checkbox"/> Vacances |

Un chiffre s'est également glissé dans la grille : lequel ?

L	R	T	A	B	H	F	S	D	M	U	M	O	D	D	E	A	A	I	M	R	F	T	M	Y	E
O	A	M	I	C	H	A	N	T	E	U	R	S	Y	O	U	P	I	M	E	P	O	U	L	E	T
A	B	R	E	S	T	P	F	Y	F	V	Z	A	M	J	O	P	B	N	F	T	Y	I	O	O	I
D	A	I	T	E	R	I	O	R	C	M	Y	U	H	D	B	J	I	J	I	L	A	P	O	I	R
O	M	M	M	S	F	V	V	G	A	P	Z	C	V	P	M	D	X	S	P	O	R	T	S	Y	A
S	L	H	E	N	B	V	W	I	N	T	R	P	L	Y	R	F	G	E	N	E	R	Y	K	O	D
P	I	R	A	T	E	R	S	O	T	I	E	O	Q	A	Q	K	A	Y	O	A	K	A	Y	K	I
O	I	S	O	I	N	O	V	O	I	E	N	N	J	E	U	M	B	B	I	K	L	Y	R	C	L
R	C	R	O	I	N	G	K	L	N	V	I	E	I	E	V	E	L	O	T	M	O	C	U	I	O
T	U	G	O	S	T	A	M	I	E	S	M	I	V	T	T	H	E	M	A	T	I	Q	U	E	S
I	V	Y	J	G	E	J	H	F	O	B	M	L	A	V	E	S	T	U	C	M	S	H	C	T	J
F	G	X	S	R	A	P	A	O	I	M	I	F	C	F	K	G	N	C	U	H	I	K	F	I	G
H	O	V	X	U	E	J	U	K	H	M	F	R	A	N	C	E	L	O	D	V	R	S	D	C	A
D	R	O	I	T	I	E	R	O	A	B	A	R	N	E	T	T	E	K	E	M	S	B	Y	I	N
P	S	H	T	H	R	T	C	F	R	O	U	T	C	B	Y	G	D	M	R	I	O	H	D	A	S
A	O	X	C	B	G	L	R	G	Y	G	K	D	E	J	Y	C	K	L	G	H	R	X	J	L	J
C	G	Y	K	F	A	I	C	O	P	A	I	N	S	U	L	Y	S	Z	M	O	T	V	F	S	O
V	U	U	G	U	T	L	O	F	J	H	N	P	O	I	R	R	E	A	U	X	I	M	O	I	S
X	E	T	R	E	B	I	L	D	R	O	L	F	R	E	A	N	I	M	A	T	E	U	R	M	Y
G	T	C	A	D	M	U	M	O	D	D	E	A	R	3	T	D	X	U	M	O	S	E	N	T	O
T	Y	P	N	V	K	G	I	K	M	O	B	U	C	U	M	O	P	F	R	U	N	I	B	L	F
U	O	C	D	E	C	O	U	V	E	R	T	E	S	E	L	L	I	M	A	F	K	I	U	Y	V
M	U	S	I	Q	U	E	L	H	I	C	C	U	L	C	M	P	Y	I	A	H	E	I	C	T	O
T	Y	E	R	A	G	C	K	O	A	P	C	Y	Z	E	R	L	B	N	V	J	D	T	X	S	Z
M	B	F	R	U	X	W	N	F	L	O	F	R	T	K	Y	A	T	A	V	C	F	Y	E	J	K

MES NOTES PERSONNELLES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



**MAISON
POUR TOUS DE
SAINT-PIERRE**

ACCUEIL DE LOISIRS